



« Je cultive la persévérance, je récolte la réussite! »

Info parents – Spécial Rentrée 2023



MOT DE LA DIRECTION

Chers parents et élèves,

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous êtes fin prêts pour la rentrée. Nous avons hâte de vous retrouver et de faire la connaissance des nouveaux élèves. Toute l'équipe s'affaire à finaliser les derniers préparatifs afin que nous vivions un début d'année joyeux et rassurant.

Je vous invite à prendre connaissance des informations que vous trouverez dans cette info parents et vous souhaite une **BONNE RENTRÉE!**

Jean-François Fortin, directeur

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DATES À RETENIR

29 août	Rencontre de parents du préscolaire à 19 h
31 août	Rentrée pour les élèves de la 1 ^{re} à 6 ^e année
31 août	Accueil sur rendez-vous en GADSP / GADRP
31 août	Accueil sur rendez-vous au préscolaire
1^{er} septembre	Entrée en classe des groupes GADSP/GADRP Début des petits déjeuners pour tous
1^{er} au 6 sept.	Entrée progressive du préscolaire
4 septembre	Congé de la fête du Travail
7 septembre	Début de la fréquentation à temps plein au préscolaire
11 septembre	Début du service de traiteur 5 jours/sem.
12 septembre	Rencontre de parents (sauf préscolaire et adaptation scolaire) Assemblée générale des parents (pour tous)
22 septembre	Journée pédagogique (service de garde ouvert)
6 octobre	Photo scolaire en avant-midi

INFORMATIONS DE LA RENTRÉE

PREMIER JOUR – 31 août

Maternelle

Les élèves de la maternelle 4 et 5 ans rencontreront leur enseignante à l'heure prévue de leur rendez-vous. Cette rencontre se fera dans leur classe. Vous serez dirigés à votre arrivée.

Groupes GADSP et GADRP

Les élèves et leurs parents seront rencontrés sur rendez-vous. L'entrée en classe des élèves du GADSP et du GADRP se fera le vendredi 1^{er} septembre.

Élèves de la 1^{re} à la 6^e année

Les élèves de la 1^{re} à la 6^e année sont attendus sur la cour d'école à 7 h 55. À leur arrivée, ils rejoindront leur enseignant(e). N'ayez crainte, les adultes de l'école accueilleront et aideront vos enfants lors de cette 1^{re} journée.

Le service de transport est disponible dès le 1^{er} jour. Cependant, vous pouvez reconduire votre enfant sur la cour d'école si vous le souhaitez.

Si vous faites ce choix, veuillez utiliser le stationnement du centre communautaire.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les bordereaux de transport sont disponibles sur le Portail parents pour tous les élèves. Les parents des élèves du préscolaire ont également reçu un courriel à cet effet. **Si vous ne prévoyez pas utiliser le transport scolaire, veuillez nous en aviser dès que possible.**

À moins d'avis contraire, tous les élèves AYANT DROIT AU TRANSPORT, non inscrits au service de garde, devront quitter en autobus.

FRÉQUENTATION DU SERVICE DE GARDE OU DU SERVICE DE LA SURVEILLANCE DU MIDI

Avec la saison estivale, il se peut que vos besoins aient changé quant à la fréquentation de votre enfant au service de garde ou au service de la surveillance du midi. Merci de communiquer avec madame Alexandra Drouin Morin au 514 380-8899, poste 5751 pour l'en informer.

De plus, les parents ayant une **garde partagée** doivent fournir à l'école un **calendrier** indiquant leurs semaines de garde respectives lorsque le changement de garde a un impact au moment du **départ de l'enfant en fin de journée**. Un calendrier doit aussi être fourni lorsque la garde partagée a un impact sur la facturation du service de garde ou de la surveillance du midi.

DÉPART EN FIN DE JOURNÉE ET DINER À LA MAISON

DÉPART DU SERVICE DE GARDE

En fin de journée, nous devons procéder au décompte des élèves fréquentant le service de garde. En conséquence, **aucun départ du service de garde n'est permis avant 15 h 15**.

Tout changement à l'horaire de votre enfant devra être signalé au secrétariat et à la responsable du service de garde par courriel **avant 9 h le jour du changement**. Nous transmettrons le message aux enseignants. Pour nous joindre :

- Service de garde : sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca
- Secrétariat : stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Afin d'assurer l'arrivée à l'heure des élèves, voici l'horaire de notre école. Ce dernier se trouve aussi dans l'agenda de votre enfant.

P R I M A I R E	7 h 55	Arrivée et entrée graduelle des élèves
	8 h 02 à 11 h 24	Périodes 1-2-3 incluant une récréation (15 minutes)
	11 h 24 à 12 h 39	Période de diner en rotation (75 minutes)
	12 h 37	Retour des dineurs à la maison sur la cour et prise de rangs
	12 h 41 à 15 h 01	Périodes 4 et 5 incluant une récréation (15 minutes)
	15 h 01	Sortie graduelle des élèves
	15 h 11	Départ des autobus

P R É S C O	7 h 55	Arrivée et entrée graduelle des élèves
	8 h 02 à 11 h 24	Périodes 1-2-3 incluant une récréation (15 minutes)
	11 h 24 à 12 h 59	Période de diner (95 minutes)
	12 h 57	Retour des dineurs à la maison sur la cour et prise de rangs
	13 h 01 à 15 h 01	Périodes 4 et 5 (sans récréation)
	15 h 01	Sortie graduelle des élèves
	15 h 11	Départ des autobus

SANTÉ ET ABSENCES

L'absence de votre enfant doit être motivée en communiquant avec le secrétariat de l'école par téléphone ou courriel avant 8 h 30 au 514 380-8899, poste 4751 ou au stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca.

- ♣ Un enfant malade ou fiévreux doit être gardé à la maison. Lorsqu'un enfant manifeste des symptômes de maladie sur les lieux de l'école, un appel est fait à la maison ou au numéro d'urgence pour qu'on vienne le chercher.
- ♣ **Le personnel de l'école ne peut administrer de médicament à un enfant, à moins qu'il ne soit prescrit par un médecin. Le parent doit alors remplir un formulaire d'autorisation précisant le nom du médicament, le moment de la prise et la dose.**
- ♣ Les **poux de tête** peuvent, à l'occasion, faire leur apparition parmi un groupe d'élèves donné. Les parents de l'enfant concerné sont aussitôt prévenus et des indications de traitements appropriés sont fournies.

Certaines maladies sont à **déclaration obligatoire**. Veuillez consulter le document [maladies à déclaration obligatoire](#) et aviser l'école si votre enfant contracte une de ces maladies infectieuses.



POUR LES ÉLÈVES AU QUOTIDIEN

Votre enfant doit avoir son sac à dos. Il doit y déposer TOUS ses effets (boîte à lunch, collations, bouteille d'eau, etc.).

Votre enfant doit apporter son **lunch**, froid ou dans un thermos, ses collations et 1 bouteille d'eau déjà remplie. En préparant le lunch de votre enfant, assurez-vous qu'il soit en mesure d'ouvrir ses contenants et ses collations **seul**. Assurez-vous également d'inclure des **ustensiles** si nécessaire.

Le service de traiteur reprendra le 11 septembre (voir rubrique ci-dessous).

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES



Arrivée à vélo et marcheurs

Les enfants qui utiliseront leur vélo pour se rendre à l'école devront le laisser sur le support à vélos installé sur le terrain de l'école. **Les marcheurs** suivront leur trajet habituel par la rue St-Patrice ou des Loisirs en utilisant les corridors scolaires.

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS NOS ÉLÈVES ET RÉDUIRE LA CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE, VOICI UN RAPPEL DES CONSIGNES CONCERNANT L'ARRIVÉE À L'ÉCOLE ET LE DÉPART EN FIN DE JOURNÉE :



- **Le stationnement de l'école est réservé au personnel de 7 h 45 à 8 h et de 15 h à 15 h 15.**
- **Entre 7 h 45 et 8 h**, tous les parents qui reconduiront leur enfant en voiture à l'école, **incluant ceux fréquentant le service de garde**, devront :
 - ✓ se stationner dans le **stationnement du centre communautaire** et veiller à ce que leur enfant utilise le **corridor scolaire** qui longe le terrain de tennis; ou
 - ✓ se stationner sur la **rue St-Patrice** et veiller à ce que leur enfant traverse sécuritairement le **passage pour piétons** et utilise le **corridor scolaire** du stationnement.
- Les cours débutent à 8 h 02. **Votre enfant doit donc être en classe à 8 h 02.** Afin qu'il soit à l'heure, veuillez le déposer au débarcadère dans le stationnement du centre communautaire **au plus tard à 7 h 55.**
- En fin de journée, nous devons procéder au décompte des élèves fréquentant le service de garde. En conséquence, **aucun départ du service de garde n'est permis avant 15 h 15.**
- Lorsqu'il est prévu que votre enfant ne prenne pas l'autobus en fin de journée comme il le fait habituellement, il ira vous retrouver dans le stationnement du centre communautaire.

En terminant, nous demandons à tous les parents de rappeler à leur enfant l'importance d'utiliser le corridor scolaire et la zone piétonnière.

Le respect et la courtoisie de la part de tous les conducteurs sont des gages de sécurité pour nos enfants!

AUTRES INFORMATIONS

PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS

Élèves de la 1^{re} à la 6^e année

La première rencontre aura lieu **le mardi 12 septembre en soirée**. Des informations quant au programme et au fonctionnement de la classe vous y seront communiquées. Il n'est pas nécessaire que votre enfant vous accompagne; les informations données s'adressent aux parents.



Voici l'horaire détaillé des rencontres du 12 septembre:

- **De 18 h à 18 h 45 :** 3^e cycle (dans la classe de votre enfant)
- **De 19 h à 19 h 30 :** **Assemblée générale à la cafétéria pour tous, y compris les parents des élèves de la maternelle, du GADSP et du GADRP**
- **De 19 h 30 à 20 h 15 :** 1^{er} et 2^e cycles (dans la classe de votre enfant)

N.B. Il n'y aura pas de rencontre de parents pour les élèves de la maternelle et des groupes adaptés lors de cette soirée puisque cette rencontre aura déjà eu lieu à la rentrée. Vous êtes cependant attendus à l'assemblée générale.

Élèves de maternelle 4 et 5 ans

Les parents des élèves de maternelle ont leur rencontre ce mardi 29 août à 19 h.

Élèves du GADSP et GADRP : Les rencontres ont lieu le 31 août sur rendez-vous.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le **mardi 12 septembre** prochain à **19 h** se tiendra l'assemblée générale des parents. Cette rencontre se tiendra à l'école. Les membres du conseil d'établissement seront élus lors de cette assemblée. Vous recevrez l'avis de convocation et l'ordre du jour par courriel quelques jours avant l'assemblée.

Cette rencontre annuelle se veut un moment privilégié nous permettant de vous parler de la vie de l'école et des différentes activités à venir. **Votre présence est importante pour nous et la vie scolaire de votre enfant.** Nous souhaitons votre participation en grand nombre!



SERVICE DE TRAITEUR – LE PETIT POTAGER

Le service de traiteur débutera le **lundi 11 septembre 2023** et sera assuré par [Le Petit Potager](#). Le prix des repas est maintenant de 6,25 \$ et le service est offert du lundi au vendredi.

Le menu du mois de septembre sera bientôt disponible en ligne. Tous les détails pour inscrire votre enfant sur notre site web au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/cafeteria/>

Nous vous rappelons que les élèves n'ont pas accès à des microondes.



CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Le service est offert à tous les élèves de l'école. Il débutera le **vendredi 1^{er} septembre**.

Merci à madame Marie-France Tremblay qui s'occupe bénévolement de ce service.



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de personnes ayant du temps à donner pour la bibliothèque scolaire et pour le Club des petits déjeuners. Peut-être est-ce vous, peut-être un grand-papa ou une grand-maman à la retraite? Passez le mot. Les élèves vous remercient.

Jean-François Fortin
Directeur

POUR NOUS JOINDRE

Direction et secrétariat : 514 380-8899, poste 4751 ou stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

Service de garde : 514 380-8899, poste 5751 ou sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

